**MOBIL CITE**

**OÙ FAIRE LA DEMANDE ?**

**QUELLES PIÈCES FOURNIR ?**

Vous pouvez déposer votre demande auprès du service aide sociale du CCAS ou auprès de la Mairie annexe de Meudon La Forêt.

Les pièces justificatives à fournir sont :

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.

🗖 Photocopie d’une pièce d’identité,

🗖 Photocopie du dernier avis d’imposition (N-1),

🗖 Photocopie d’un justificatif de domicile,

🗖 Photocopie de votre carte de handicap (si la personne possède une carte de handicap),

🗖 Certificat médical (en cas de handicap ponctuel)

🗖 Une photo d’identité récente.